

9^{ème} journée régionale en Soins Oncologiques de Support

« Cognition et cancer »

-

Vendredi 18 juin 2021

RÉINSERTION, RETOUR AU TRAVAIL

Marie BAGNARD, Assistante de service social

Clinique Les Rosiers Dijon, *Ramsay Santé*

Quelques chiffres

- Chaque année, environ **375 000** personnes ont un cancer et parmi elles, **120 000** exercent une activité professionnelle.
- En post-cancer, **80%** des personnes reprennent leur activité professionnelle dans les 2 ans et **50%** des postes font l'objet d'un aménagement.
- Parmi les personnes en activité lors du diagnostic d'un cancer, **3 personnes sur 10 ont perdu leur emploi ou l'ont quitté 2 ans après.**

Plans cancers et réinsertion professionnelle

Les plans cancer 1,2 et 3 ont tous insisté sur la nécessité d'accompagner les patients dans leur reprise du travail:

- **Plan cancer 1 (2003-2007):** « favoriser l'insertion professionnelle, le maintien et le retour à l'emploi ».
- **Plan cancer 2 (2009-2013):** « lever les obstacles à la réinsertion professionnelle des personnes atteintes de cancer ».
- **Plan cancer 3 (2014-2019):** « responsabiliser l'entreprise », « progresser dans la coordination des acteurs », « valoriser et faire connaître les travaux de maintien dans l'emploi ».

Enfin, la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030, qui succède à ses plans a pour objectif (feuille de route 2021-2025) de « faire du maintien dans l'emploi un objectif de parcours ».



STRATÉGIE DÉCENNALE DE LUTTE CONTRE LES CANCERS 2021-2030
FEUILLE DE ROUTE 2021-2025

FICHE ACTION II.13

FAIRE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI UN OBJECTIF DU PARCOURS

CONTEXTE :

La survenue d'un cancer a de fortes répercussions sur la vie des personnes atteintes. Les effets indésirables de la maladie et les traitements ont un impact sur la vie professionnelle (fatigue, troubles cognitifs et du sommeil, douleurs, impact psychologique) et cinq ans après le diagnostic, les personnes souffrent encore de ces séquelles (étude VICAN 5).

L'essor des innovations thérapeutiques telles que la chimiothérapie orale, le suivi aidé par les objets connectés et les phases d'hospitalisation plus courtes offrent néanmoins des perspectives plus favorables pour les patients : en effet, ces évolutions participent au maintien en emploi des salariés qui le souhaitent.

Toutefois, un cloisonnement entre les professionnels de la santé au travail, qui ignorent parfois les progrès réalisés en oncologie et les médecins de ville ou spécialisés souvent peu ou mal informés concernant les dispositifs de maintien en emploi peut entraver le maintien en emploi ou le retour au travail des personnes atteintes dans des conditions adaptées.



Pour retrouver cette fiche,
cliquer sur le lien ci-dessous. La
fiche se situe **P35**

Enjeux de la réinsertion professionnelle

- **Conséquence directe sur l'emploi**
- **Facteurs de la réinsertion**
 - Caractéristiques liées à la maladie
(type de cancer, stade, séquelles fonctionnelles, psychologiques, symptômes résiduels...)
 - Données socio-biographiques
(âge, genre, statut marital, niveau d'études, revenus...)
 - Métier exercé
(contraintes physiques, impératifs psychologiques, secteur d'activité, statut)
 - Contexte économique
 - Type de protection sociale
(fonctionnaire, privé, artisans, libéral)
 - Soutien de la famille et des proches
 - Soutien de l'employeur

○ Approche pluridisciplinaire

La réinsertion socio-professionnelle implique donc une collaboration de tous les acteurs: médecins soignants, médecins du travail, médecins conseil ou autres commissions (CDAPH), psychologues, assistants de service social et autres soins de supports contribuant à la prise en charge globale de la personne.

Atelier « Reprise du travail » dans le cadre du programme PEPS à la Clinique Les Rosiers

○ Le programme PEPS

- [Lien Vidéo présentation Peps](#)

○ Le rôle de l'assistant de service social

- Atelier réalisé lors de la 6^{ème} semaine du programme sous forme de groupe de parole d'une durée d'une heure
- Chaque personne peut partager sone expérience face à la reprise d'activité

- **Informations ou précisions sur les dispositifs essentiels:**
 - Rôle du médecin du travail avec l'importance de la visite de pré-reprise (adaptation de poste, lien avec l'employeur...)
 - Le temps partiel thérapeutique
 - La Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
 - L'invalidité
- **Echanges riches** car en fonction de son secteur d'activité, les acteurs et les dispositifs varient. La réalité n'est pas la même.
- **Mise à disposition pour accompagnement individuel si besoin**

Conclusion

- **Nécessité de communiquer entre les différents acteurs**
Coordination, communication, compréhension =
fondamentales dans cet accompagnement.
- **Persistance de certaines inégalités**
- **D'autres « ateliers » ou « consultations » existent pour accompagner et préparer la reprise du travail:**

Ex: Consultation au Centre Général François Leclerc en présence de l'assistant de service social, d'un psychologue et d'un médecin du travail

Ex: Atelier collectif par le service social de l'Assurance Maladie (CARSAT) dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle.